

L'INSTRUCTEUR FÉDÉRAL : Ses compétences et missions

L'instructeur fédéral bénévole est un relai technique de la Fédération au plan local.

Il est membre de l'équipe technique régionale et participe à la mise en œuvre des projets territoriaux.

En lien avec la Commission formation, l'équipe technique nationale et l'ensemble des instructeurs fédéraux, il contribue à l'amélioration des contenus et méthodes de formation.

Il est formateur, développeur, porteur de projets

Pour la formation : l'instructeur fédéral peut intervenir dans les domaines suivants :

- Recensement des besoins en formation,
- Élaboration du calendrier et organisation matérielle des stages,
- Encadrement des stages,
- Organisation et encadrement de la formation continue des animateurs,
- Recherche de nouveaux animateurs et instructeurs.

Il peut être sollicité pour le dispositif de Validation d'acquis (VA).

Pour le développement : il peut intervenir dans les domaines suivants :

- Aide à la création de nouveaux clubs,
- Mise en place de nouvelles disciplines,
- Organisation de journées portes ouvertes,
- Présentation des activités FFRS lors de manifestations diverses, de salons...

Au plan national : il peut participer aux actions de formation continue pour les instructeurs et accompagne les nouveaux instructeurs.

Qualités, compétences, disponibilité

- L'instructeur fédéral est disponible et mobile. Il est amené à encadrer des stages sur l'ensemble du territoire national.
- Il est amené à encadrer différents types de stages (exemple : FIA, M2, Formation continue).
- Il est porteur du projet fédéral, en partage ses valeurs et les transmet.
- Il favorise le partage des expériences et fait part de ses bonnes pratiques.
- Il sait transmettre des connaissances. Il permet aux futurs animateurs de développer des compétences techniques et pédagogiques dans le domaine des activités physiques et sportives (APS) destinées aux publics seniors.
- Il travaille en équipe.